On s'abonne au Bureau du Journal : 17, RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Agence MURATET & Cie
89, rue d'Hauteville
TÉL. : NORD 71-11

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les abonnements ne partent d'une nouvelle année que du 1er Janvier ou du 1er Juillet de chaque année.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

L'Ecole gaie

Au Moyen-Age, on considérait l'école comme un pénitencier ou un purgatoire où les âmes et les corps devaient subir les tortures préparatoires à la Vie. Les auteurs du seizième siècle nous ont laissé des tableaux rébarbatifs de ces collèges où les écoliers entassés sur la paille, dans des cryptes froides et sombres, assis pendant d'interminables heures, ânonnaient sous la menace des coups des formules en latin souvent presque vides de sens et toujours incomprises. Il fallait que l'ardeur à l'étude fût bien grande alors pour supporter tant d'inconfort ; on pourrait poser en modèle à nos collégiens si gâtés d'aujourd'hui, celui que fait parler Guibert de Nogent :

« Ma mère ayant vu mes bras tout noirs et la peau de mes épaules gonflée par les coups de verges, s'écria : Je ne veux plus que tu deviennes clerc, si que pour apprendre les lettres, tu supportes ce traitement. A ces mots, la regardant avec colère : « Quand je devrais mourir, je ne cesserai pas d'apprendre les lettres. »

Plus tard, Napoléon imposa aux collégiens le costume et la discipline militaires, et aux maîtres l'uniformité des études. L'école n'en était pas plus gaie; on menaçait encore les enfants indociles de les y mettre ; de fait c'était bien un châtiment, et des plus sévères, que l'emprisonnement.

Aussi bien rares furent ceux qui, malgré toutes ses duretés, s'attachèrent à la divinité ironiquement désignée *Alma Mater*. Depuis l'écolier de Shakespeare qui allait « à l'école en pleurnichant, et à contre-cœur, sa gibecière sous le bras », jusqu'à celui de Mme Desbordes-Valmore, qui préférait l'enseignement de plein air de l'abeille et de la fourmi aux leçons du maître en salle close, les enfants n'aimèrent qu'une école, l'école buissonnière. Des auteurs contemporains même semblent avoir conservé des souvenirs pénibles de leur enfance scolaire :

« Il est dans les sombres écoles
Des petits qui pleurent toujours. »

Notre conception actuelle est toute différente. Pour les tout petits, l'école s'appelle un Jardin d'enfants ; l'école primaire doit la continuer, devenir elle aussi un Jardin où l'âme et le corps se développent et s'épanouissent, comme les fleurs, par les soins vigilants du bon jardinier.

Pour que nul ne soit plus tenté de faire l'école buissonnière, on cherche à introduire les buissons à l'école ; les buissons, c'est-à-dire la Nature, la vie, la liberté, tout ce que l'enfant aime et dont il a un impérieux besoin.

Les bâtiments scolaires ont subi l'influence des variations de l'opinion sur leur usage. Mais, comme les pierres — du moins en temps ordinaire — vivent plus longtemps que les hommes, les transformations s'y font bien plus lentement. Tout le XIXe siècle a vu la graduelle mutation des prisons en casernes ; nous n'avons pas encore partout, à beaucoup près, la transformation réciproque de la caserne en jardin. Bien des écoles laissent encore à désirer, même au point de vue de l'hygiène, la plus élémentaire. Nous avons pu voir dans des pays un peu arriérés et dont les habitants préfèrent la routine aux innovations, de simples chaumières, d'anciennes étables ou granges affectées à loger l'instituteur et sa salle de classe, on de préférence l'institutrice quand il y a un bâtiment neuf pour les garçons). A terre battue en guise de plancher, les grosses poutres formant le plafond ; des fentes des murailles suppléaient à l'insuffisance de la ventilation par les fenêtres en œil de bœuf.

Encore ces vieilles masures avaient-elles un certain charme pittoresque et campagnard qui manque aux horribles maisons plus neuves, symétriques, prétentieusement ornementées et munies de stupides fausses fenêtres, pervertissoires de goût et exemples d'insincérité.

« Si j'étais architecte, écrivait M. Rosenthal, dans un livre que j'ai longuement analysé à cette place, il y a quelques semaines, je n'aurais pas de plus grande joie que d'être appelé à construire une école. » Il expliquait son rêve : d'abord un emplacement d'accès facile et loin de toute promiscuité insalubre et équivoque — (deux conditions parfois peu simples à réaliser ensemble dans certaines grandes villes) — surtout beaucoup d'espace. « Il n'y a pas un éleveur qui voulût confiner ses bestiaux comme on confine les enfants. Nous réclamons de vastes locaux, de grands préaux, de beaux jardins. Une façade accueillante, ornée de plantes grimpantes, des salles en assez grand nombre, plutôt que trop spacieuses (ceci malheureusement ne sera pas très pratique tant qu'on ne pourra pas, pour des raisons budgétaires, augmenter sensiblement le nombre des maîtres) ; le sol de ces salles lavable, sans joints ni fissures, leurs murs peints de couleurs claires (tout aussi faciles à entretenir propres que les foncées), des lavabos commodes et nombreux, des bains-douches, des salles auxiliaires pour les livres et le matériel scolaire. Je renvoie au livre de M. Rosenthal, au sujet de deux innovations qu'il suggère, d'abord un système d'éclairage pour éviter la lumière d'égale intensité venant de tous côtés, puis la division en pavillons indépendants des divers groupes scolaires.

La partie de l'école sur laquelle devraient surtout porter les réformes, c'est celle qu'on appelle « la cour de récréation ». « Nos écoles doivent avoir officiellement une cour, vocable malheureux : ce qu'il leur faut, c'est un jardin. *Toute école devrait avoir un jardin préparé par l'architecte, organisé par l'instituteur, entretenu par les élèves.* »

Par là, on éviterait peut-être un résultat fâcheux qu'on attribue à tort à l'obligation scolaire alors qu'il vient d'autres causes, le mépris des travaux des champs par les jeunes gens instruits. On s'aperçoit enfin maintenant que l'instruction n'est pas un antagoniste de l'agriculture.

Tout ceci, l'extérieur de l'école, et l'éducation même qu'on y donne, doit tendre à faire d'elle le milieu par excellence approprié à l'enfant. Le but (idéal) serait qu'elle contînt tout ce dont l'enfant a besoin, et qu'il n'y eût en elle rien de troublant, rien de laid, rien de malsain, rien de ce qui peut lui nuire.

Ce que nous voudrions, en somme, c'est que l'enfant fût heureux à l'école, parce qu'on ne travaille bien que dans la joie. Quelques personnes font des objections à cette manière de voir. Pour elles, la science est un médicament salutaire, dur à prendre, que nous cherchons à envelopper dans des matières trompeuses et sucrées, afin d'en masquer la présence et d'en atténuer l'amertume. Si telle était notre conception, nous aurions tort, car il vaudrait mieux habituer l'enfant de bonne heure à accepter pleinement les douleurs nécessaires ; mais le savoir n'est pas une douleur ; il est aussi indispensable à l'enfant que la lumière et l'air ; écoutez-le vous poser des questions ! Il est né pour comprendre, pour apprendre, pour travailler, comme tout être qui vit, la vie étant mouvement et l'activité joie. Le rôle du maître est d'endiguer la curiosité dans des voies préparées, de discipliner le mouvement en le faisant servir à un but. C'est bien ainsi que les Grecs antiques, qui aimaient la vie, comprenaient l'éducation. Selon l'expression heureuse de Cherbuliez, « ils enseignaient la musique aux passions. »

On a peur aussi qu'en entourant l'enfant de gaieté, en satisfaisant ses goûts, on ne le rende incapable de sacrifice et d'effort. Mais pourquoi le Devoir serait-il une violence faite à la Nature ? N'est-il pas, au contraire, la plus haute réalisation de notre *moi* moral ? La vie conforme au Devoir n'est-elle pas la plus normale, la plus humaine et, après tout, la plus heureuse ?

Ne craignons donc pas de créer à l'Ecole une atmosphère de plus en plus riante et salubre, où se dilatent également les poumons de l'enfant et son âme.

Alice Berthet.

Au Parlement

M. Léon Perrier, député de l'Isère, a présenté à la Chambre, le 7 mars 1918, la proposition de loi suivante, qui a été renvoyée à la Commission d'assurance et de prévoyance sociales.

EXPOSE DES MOTIFS

Messieurs,

Le problème de la natalité en France préoccupe à juste titre l'opinion et appelle d'une façon pressante l'attention du Parlement et des pouvoirs publics.

Déjà des mesures législatives sont intervenues pour assurer à la mère, avant et pendant les couches,le repos et les soins nécessaires. D'autres dispositions, destinées à protéger la santé de la mère et la vie de l'enfant, sont à l'ordre du jour. Dans le même ordre d'idées, il convient de défendre la fille-mère contre la malignité publique et la rigueur de l'opinion, dont la seule crainte suffit souvent, en terrifiant ces malheureuses, à les amener chez l'avorteuse ou à les pousser au crime.

Que faut-il pour cela ? Un asile où on les reçoive, où on leur donne à elles, et à leurs enfants les soins qu'exige leur état, et où en même temps elles se sentent à l'abri des indiscrétions, des révélations, si grosses de menaces pour leur situation et pour leur avenir.

Ces asiles existent : les maternités dans les établissements hospitaliers reçoivent les filles-mères du département. C'est un refuge sûr pour celles qui ont des ressources leur permettant de faire face aux frais de leur hospitalisation : le secret de leur présence, le secret de la naissance de l'enfant sont scrupuleusement gardés.

Mais, pour les autres (c'est le plus grand nombre), les frais doivent être supportés par les communes où les filles-mères ont leur domicile de secours, c'est-à-dire qu'elles doivent elles-mêmes faire connaître leur état, pour solliciter, dans leur commune, le certificat d'admission, ou, à défaut, si elles entrent directement à l'hôpital, *c'est l'Administration hospitalière elle-même qui doit prévenir la commune.*

Une préoccupation purement financière la contraint à violer le secret dans un des cas où pourtant il s'impose le plus impérieusement.

C'est là un obstacle certain à l'hospitalisation volontaire qui, pour être efficace, doit rester secrète.

Déjà, dans un but de défense sociale, pour combattre le péril vénérien, le législateur a, en 1916 et 1917, par le vote de crédits, décidé que les malades seraient admis dans les hôpitaux, sans aucune formalité, sans avoir à rechercher le domicile de secours, et cela aux frais de l'Etat.

Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les filles-mères ? L'intérêt social l'exige : le moyen d'éviter les tentatives d'avortement, de réduire le nombre des infanticides, c'est d'ouvrir toutes grandes aux filles-mères les portes des maternités, en leur donnant *les garanties nécessaires de sécurité et de discrétion.*

C'est pourquoi nous vous demandons d'adopter la proposition de loi suivante :

PROPOSITION DE LOI

Article unique

Les filles-mères seront admises dans les établissements hospitaliers, sans aucune formalité et sans qu'il soit nécessaire de rechercher leur domicile de secours. Les frais de leur hospitalisation seront à la charge de l'Etat, qui en remboursera semestriellement le montant aux hôpitaux, au vu des mémoires qui lui seront produits.

Héroïnes du Jour

MORTES AU CHAMP D'HONNEUR

Mme Gaston Carrère, infirmière brevetée de la Croix-Rouge, se trouvait à l'hôpital du Mont Notre-Dame lors de l'avance allemande du 27 mai. Elle voulut rester à son poste jusqu'au dernier moment, et fut frappée mortellement d'une balle au front dans l'automobile qui l'emportait.

Mme Bosvenbos, née de Groot, médecin à l'hôpital bénévole néerlandais du Pré-Catelan est morte le 24 mai, à l'âge de 27 ans, d'une maladie contractée dans l'exercice de ses fonctions.

Notes d'Actualité

LA GARDE D'HONNEUR DES MORTS

Comme à Paris, dans toutes les villes, grandes et petites, où nos Alliés américains tiennent garnison, fut célébré *Le Memorial Day* (jour de mémoire), en l'honneur des morts de la guerre.

Si nous n'avons pas en France institué une cérémonie analogue, est-ce à dire que nous possédons à un degré moindre le sentiment de l'hommage éternellement dû aux morts pour la Patrie. Non, certes. Mais ce sentiment a chez nous d'autres manifestations.

J'en ai aujourd'hui deux jolis exemples provinciaux à conter.

C'est une de ces petites vieilles qui semblent avoir l'âge même de la cité et sur lesquelles les années glissent magiquement, sans laisser de traces. Ni riche, ni pauvre, elle habite une antique demeure, à sa taille, dans une rue de jardins. La guerre, pour elle, ne devait être qu'un cataclysme lointain, quelque chose comme un raz de marée aux antipodes : elle l'a fait sienne et voici comment. Depuis le premier enterrement de soldat, dès août 1914, *elle a suivi tous les convois militaires.* Et *tous*, cela ne veut pas dire presque tous, mais *tous*. C'est à présent son droit, presque sa fonction d'être derrière le grand drapeau funéraire qui déborde du char. Si bien qu'il en advient parfois d'extraordinaires conséquences, comme en ce jour où elle arrive à l'hôpital, ayant vu au journal l'annonce d'une inhumation militaire. Qui de droit s'entre regarde. « Et le piquet d'honneur ? » On l'avait oublié. On court l'avertir. Et le petit soldat qui partait eût, grâce à la bonne vieille nécrophore, sa garde dernière pour l'accompagner. Et c'est ainsi depuis ces quatre mortelles années. Hiver, été, sous les glaciales giboulées et sous les tempêtes de l'équinoxe, par le gel et par la canicule, l'orage, la neige ou le brouillard, elle est là, la première, et quelquefois la seule du cortège, esclave de ce devoir qu'elle s'est donné et prêtresse, vraiment, du culte des morts.

L'autre est une jeune fille du monde, de ce monde de province où il est — où il était — de tradition que la jeunesse, cette veillée d'armes du mariage, fut comme un long cotillon avec beaucoup de figures. La guerre est tombée comme la foudre au milieu des accessoires en papier doré. De grand cœur, on a voulu faire sa part de devoir, là aussi.

Celle-là, grande et étrangement jolie, et toute jeune, évoluait autour d'un hôpital. A cette époque, les bonnes volontés, les compétences affluaient. Celle-ci pourtant *voulait s'affirmer.* Elle n'avait pas l'âge canonique pour entrer dans les salles ; les cuisines étaient encombrées comme l'office et la pharmacie. Et elle songea qu'il ne lui restait... que les morts.

Alors, elle les adopta. Dès le drap rabattu sur le visage pacifié, ils lui appartenaient. La toilette funèbre, les derniers soins, la pieuse sollicitude qui fleurit la mort, la douceur de la main qui abaisse les paupières, la veille inlassable, elle fit tout, elle eut tout : mère et sœur de charité de tous ces inconnus, dont elle faisait les siens. Et les familles, les vraies mères douloureuses, les épouses torturées et les vieux pères abattus, et les frères et les sœurs en larmes, tous lui durent, à la triste arrivée, cet adoucissement : le bien-aimé paisiblement endormi dans les fleurs et veillé par cette belle infirmière, jeune et grave sous ses voiles blancs.

Humbles mosaïques patiemment inscrites au bas de la fresque gigantesque, vous vivrez aussi d'une vie immortelle, car l'amour vous inspira !...

Odette Bussard.

Les Américaines et la Guerre

La revue anglaise « The Englishwoman » fait connaître l'organisation du travail de guerre féminin aux Etats-Unis.

Mason House

C'est la Ligue maritime, vaste société qui compte plus de 600.000 membres et a des branches dans toute la Confédération, qui a fondé la première école de préparation pratique des femmes au travail de guerre. Elle s'appelle Mason-House. Le principal électricien de la marine américaine y enseigne la T. S. F., de même il y a des maîtres experts pour chaque spécialité, signaux de sémaphores, télégraphie ordinaire, etc. On enseigne aussi le tricot, la couture, un peu de médecine élémentaire, les premiers soins aux blessés. Il y a des classes d'alimentation, où les étudiantes apprennent, outre les valeurs alimentaires, les différentes manières de rationner les soldats, suivant qu'ils sont en garnison, en route, en campagne, à l'arrière, ou qu'on doit faire le rationnement à l'improviste.

Le mélange démocratique des classes résultant de la guerre est très visible dans cette école, où des multimillionnaires coudoient des ouvrières.

National Service School

Un autre établissement récent est la première école de service national, qui fut inaugurée avant la guerre en 1916, sous les auspices de la Section féminine de la Ligue maritime, par le Président Wilson, accompagné du Cabinet tout entier et des hauts fonctionnaires de l'Armée et de la Marine. Cette école est entièrement militaire dans son organisation. Elle est ouverte aux seules femmes natives des Etats-Unis, et âgées d'au moins 18 ans. Elle a l'aspect d'un camp ; les classes se font en plein air, les étudiantes vivent dans des tentes, et doivent se soumettre à une discipline rigoureuse.

Cette école a déjà justifié son existence en préparant 1.500 travailleuses de guerre, dont beaucoup occupent des postes très importants. De grands progrès ont été faits dans l'apprentissage des femmes chauffeurs sous la direction du capitaine Hélène Bastido, présidente de la Section des Automobiles de la Ligue Nationale pour le Service des Femmes. On initie les jeunes filles au transport des blessés ; elles doivent être capables de faire les réparations les plus compliquées et même de démonter entièrement une auto. Elles ont à subir une épreuve très difficile. Pour les premiers soins à donner aux blessés, elles apprennent non seulement à faire les pansements, mais encore à donner le chloroforme. Elles doivent être capables d'assister sans défaillance toute une matinée au travail des chirurgiens dans une salle d'opérations.

Les femmes chauffeurs prêtent un serment d'obéissance par lequel elles s'engagent à être prêtes à servir, en quelque lieu qu'on les envoie.

On a déjà confié aux membres de ce « Corps » dix fonctions semi-officielles de chargements de transports, on les a aussi employées à accompagner des convois de munitions, service très recherché, car il est assez dangereux.

Ces femmes sont habillées de kaki, elles ont un chapeau pointu et des guêtres de cuir. Elles sont impatientes d'être envoyées sur le front de France pour faire « la vraie guerre ».

Cheminotes

La Compagnie des Chemins de fer de Pennsylvanie dresse des femmes aux travaux techniques. On les met d'abord au télégraphe, puis quand elles y ont acquis une habileté suffisante, on les envoie dans la salle des trains. C'est une vaste salle où l'on a installé de petits trains mus électriquement à l'exacte imitation des vrais, avec signaux, aiguilles, croisements, bifurcations, etc. Le petit train roule sur une table en U ; au centre, se tient le professeur qui fait mouvoir le train. La voie est divisée par des poteaux indicateurs de la distance, représentant un nombre donné de milles. Quand le train quitte la station terminus, une élève envoie un message à ses compagnes, disposées le long de la ligne, et qui savent en consultant les horaires à quelle heure le train doit arriver à chaque station. Quand les élèves sont plus avancées dans la pratique, le professeur relie le télégraphe de la ligne jouyou avec les vraies lignes de la compagnie ; et les petits trains doivent se conformer aux horaire réels. Ainsi, les élèves acquièrent vite la pratique du métier.

Conseil de Défense Nationale

Le Comité des femmes pour la Défense Nationale a été fondé par le Conseil de Défense Nationale en avril 1917, sous la présidence de Mme le Dr Howard Shaw. Cet organisme est en rapports constants avec le Gouvernement et tous ses projets doivent être approuvés par le Conseil de Défense Nationale avant d'être exécutés. Là se centralise tout le travail militaire des femmes, tous les groupes féminins y étant plus ou moins rattachés.

A. B.

LISEZ FAITES LIRE
"La Française"

GUERRE A L'ALCOOL

Honneur aux Braves

Quarante-sept députés contre quatre cent onze ont eu le courage de voter en faveur de l'amendement de M. Siegfried qui aurait entraîné l'interdiction totale pendant la guerre de toute boisson alcoolique titrant plus de 18°.

Voici les noms de cette poignée de braves dont le petit nombre fait mieux ressortir le mérite :

MM. Bedouce, Bergeon, Bernard (Charles) (Seine), Betoulle, Blacas (duc de), Bon (Jean), Bracke, Charles Benoist (Seine), Delahaye (Jules) (Maine-et-Loire), Delpierre, Demoulin, Doizy, Dumont (Lucien) (Indre), Emile-Dumas (Cher), Escudier (Paul), Forgeot (Pierre), Justin Godard, Goude (Finistère), Gouyon (comte Joseph de) (Morbihan), Jean Longuet, Lafont (Ernest) (Loire), Lauche, Lebey (André), Lissac, Mauger, Maunoury (Gabriel), Merlin (Fernand), Millerand, Navarre, Nectoux, Parvy, Paul Simon, Poirier de Narçay, Pressemane (Adrien), Robert Surcouf, Roux-Costadeau, Rozier (Arthur), Salembier, Schmidt, Sembat, Siegfried, Valière, Véber (Adrien), Viollette, Voilin (Lucien) (Seine), Wendel (de.

QUESTIONS DU JOUR

Les petites Nationalités

En jetant un coup d'œil d'ensemble sur l'effort actuel de tant de petits peuples qui attendent leur salut de notre victoire, pensons que, ainsi que le disait l'autre jour Mme Isabelle Debran, un peuple, ce n'est pas le sexe masculin exclusivement. Et, comme ce sont elles qui ont le plus à souffrir de l'oppression et de la cruauté, les femmes peuvent beaucoup, et font tout ce qu'elles peuvent pour aider à la libération de leur pays.

L'Arménie

M. Archag Tchobanian, le poète arménien, a prononcé un discours au « Foyer » sous la présidence de M. Paul Doumer, et où il a essayé de faire mieux connaître aux Français son malheureux pays.

Jadis, aux temps byzantins, l'Arménie joua le rôle de boulevard de la civilisation latine et chrétienne contre les barbares asiatiques. Envahie et martyrisée depuis le XIe siècle, elle a continué de manifester à travers ces mille ans de servitude, sa personnalité morale, sa volonté d'être. Elle a conservé dans le malheur l'éclat de sa civilisation, de tout temps elle a eu ses écrivains, ses poètes, ses héros.

La sympathie de l'Arménie pour la France ne vient pas seulement de ce qu'une famille française, les Lusignan, lui donna la dernière lignée de ses rois, (le dernier, Léon VI, repose à St-Denis), mais de ce que, seule de toute l'Europe, la France est intervenue pour empêcher une expédition du sultan Abdul-Aziz destinée à exterminer les 20.000 habitants du Zeitoun.

Aussi, dès la mobilisation, tous les Arméniens qui le purent s'enrôlèrent sous nos drapeaux ; ils combattent pour la France, et aussi pour leur propre libération, car la création d'un état arménien autonome et protégé par les grandes puissances, doit être une des conséquences de la victoire des alliés.

La question du Slesvig

Mme Jacques de Coussange a traduit pour les lecteurs français deux études de Danois éminents, l'une de M. H.-P. Hansen, qui relate l'histoire du Slesvig jusqu'à l'annexion brutale de ce pays par l'Allemagne, l'autre, de M. J.-C. Moeller, où l'auteur dépeint la lutte des Slesvigeois contre la germanisation, très analogue à celle que soutiennent les Alsaciens-Lorrains.

« Après avoir protesté, émigré pour ne pas porter l'uniforme allemand, les Slesvigeois se sont aperçus qu'en abandonnant leur pays, ils laissaient la place aux immigrants allemands. Ils sont alors restés, leurs fils ont fait leur service militaire et ils n'ont plus songé qu'à défendre leur langue et à garder leur terre.

« Les désertions se sont produites en masse depuis la guerre et il y eut de nombreuses arrestations de civils dont le patriotisme — au point de vue allemand — paraissait douteux. La lettre suivante, reçue par le traducteur et provenant d'une mère danoise dont le fils est sur le front, caractérise bien l'état d'esprit général dans le pays opprimé : « Il est dur de penser que mon fils restera sans doute sur le champ de bataille, mais je pourrais encore supporter un pareil malheur ; ce que je ne pourrais supporter, c'est que nous restions allemands après la guerre. »

La Dobroudja

La Dobroudja avait été concédée à la Roumanie en 1877, en échange de la partie de la Bessarabie reprise par la Russie, et afin d'assumer au nouvel état indépendant de Roumanie un débouché sur la mer.

A ce moment, c'était une plaine déserte et lamentable, les villages étaient misérables, les villes en pleine décadence, pas de routes, pas d'industrie, pas d'écoles. La Roumanie dépensa une grande activité pour développer le pays et l'exploiter intelligemment, elle en a fait un de ses centres les plus prospères. Constanza devint un des principaux ports de la mer Noire muni de tous les perfectionnements modernes et desservi par un système de voies ferrées très bien aménagées. Le trafic y avait augmenté dans des proportions considérables.

La Dobroudja appartient d'ailleurs à la Roumanie géographiquement, historiquement et ethniquement. Elle lui est indispensable pour avoir accès à la mer. On en trouvera les preuves dans la brochure de M. Francis Lebrun, préface par M. de Martonne, professeur à la Sorbonne.

Les Lettons

L'oppression des provinces baltiques par la Prusse ne date pas, comme on pourrait le croire, de la révolution maximaliste et du traité de Brest, mais du moyen-âge, le martyre de la Lettonie dure depuis sept cents ans. M. Doumergue, auteur d'une très intéressante et complète monographie des Lettons (histoire, caractère, mœurs, coutumes locales, etc.) écrit : « La conquête des provinces baltiques est inséparable de la constitution de la Prusse. Se savoir comment fut conquise la vieille Prusse, celle qui, peuplée de Prussiens, frères par le sang et la langue, des Lettons, fut transformée par les Allemands, devenus les Prussiens modernes. C'est remonter à la source du fleuve dont nous voyons aujourd'hui les flots déborder sur le monde. Et en cela réside l'intérêt et l'importance de l'histoire de la Lettonie.

Le livre de M. Doumergue précédait la révolution russe, aussi dans ses conclusions était-il obligé de tenir compte des susceptibilités du gouvernement tsariste. Il souhaitait que la Lettonie devint une sorte de marche « protégeant la frontière russe du côté de l'Allemagne, mais il prévoyait qu'il faudrait un jour en venir à la fédération « seule solution possible et satisfaisante, la solution de l'avenir ».

M. Gabriel Millet condense en une conférence (Le Sacrifice des Lettons), l'essentiel de ce même sujet. Il montre que les Lettons ont su préserver leur nationalité en cultivant leur langue et leur littérature nationales. Malgré la part considérable qu'ils ont prise à la guerre — ils étaient toujours envoyés aux endroits les plus exposés — ils sont aujourd'hui abandonnés de tous, « trahis par la Russie maximaliste et par leurs anciens compagnons de servitude finlandais et ukrainiens. » Pourtant, amère dérision ! la Diète composée des barons de race allemande, de ces oppresseurs séculaires du peuple letton, a offert à Guillaume II la couronne de Courlande, au nom de ce même peuple.

Nationalités opprimées en Autriche

On sait que les peuples assujettis à la domination austro-magyare (Italiens, Tchèco-Slovaques, Roumains, Polonais, Yougo-Slaves) se sont réunis en un Congrès tenu à Rome les 8, 9 et 10 avril 1918 ; ils ont établi le droit de chaque peuple à l'indépendance politique et économique et la nécessité de la lutte contre le commun oppresseur. Les Italiens et les Yougo-Slaves ont réglé leurs intérêts réciproques particuliers, et tous ont pris l'engagement important pour la paix future du monde, de résoudre dorénavant à l'amiable tous les différends qui pourraient survenir entre eux.

Que deviendra l'Autriche après la guerre ? Les avis sont presque aussi divisés sur ce point que l'Autriche elle-même M. Etienne Fournol, auteur d'un livre très fouillé intitulé la Succession d'Autriche (Essai sur le régime des pays autrichiens avant, pendant et après la guerre) craint qu'en donnant à chacun des peuples asservis la liberté et la pleine souveraineté, on ne renouvelle les causes de querelles, de rivalités, d'anarchie, dont l'Europe a déjà eu tant à souffrir dans les Balkans. « Là, comme ailleurs, écrit-il, les peuples et les gouvernements de l'Alliance qui fonderont l'ordre nouveau, doivent à la paix du monde des garanties : un lien fédéral pour garantir ces petites nations voisines contre leurs propres rivalités, une limite à leur souveraineté pour garantir qu'elles ne seront en aucun cas auxiliaires de la puissance belliqueuse qui est l'Allemagne et qu'elles seront toujours hostiles à son impérialisme renaissant. Ce lien fédéral ne peut plus être la monarchie autrichienne ; mais l'auteur souhaite la création d'une sorte de confédération du Danube et des Balkans, ayant pour protecteur un syndicat des grandes puissances.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La signification vraie du problème des petites nationalités me paraît avoir été trouvée par M. Masaryk, qui écrivait, dans *La Nation Tchèque* au 15 octobre 1917 :

« Si une nation est soumise à une autre, cette soumission a pour résultat de procurer à bon marché une main-d'œuvre à la nation dominatrice... Vous entendez très souvent dire que le principe des nationalités est un principe chauvin... Nos socialistes, ainsi que les socialistes polonais, jugent tout autrement la question des nationalités. En droit international, une petite nation correspond à ce qu'est en droit civil un petit individu. Ce qu'est la solution d'une question sociale pour un tel petit individu, cette grande guerre l'est pour les petites nations. »

Alice Berthet.

VACANCES

La Plage et la Tourisme pour tous, société coopérative de vacances familiales et d'éducation populaire, siège social Villa Mirabeau, Saint-Georges-de-Didonne (Charente-Inférieure), ouverte cette année depuis mai.

Conditions d'adhésion : cotisation annuelle de 3 fr. par famille. Adhésion pour un séjour à la mer 2 fr. par famille. Prix du séjour pour une semaine, logement et 3 repas par jour, 31,50. Enfants 21,50, service 1 fr. 50 par personne et par semaine. Pour tous autres renseignements, demander le prospectus.

Carrières Féminines aux Colonies

Après avoir attiré, dans un précédent article (1), l'attention des énergies féminines sur le rôle qu'elles ont à remplir maintenant dans nos Possessions d'Outre-Mer, il paraît nécessaire aussi d'indiquer les situations qui sont plus spécialement à recommander.

Tout d'abord, il faut rappeler que l'indigène a beaucoup de considération pour le « toubib » (docteur). Alors que pas un étranger n'est autorisé à pénétrer dans le logis familial, le médecin est introduit auprès des malades. C'est par coutume autant que par religion qu'il est défendu aux hommes d'apercevoir les épouses de leurs amis, de leurs parents ; tandis qu'une femme est toujours admise à rendre visite aux autres femmes. Les études médicales favorisant déjà l'approche de la famille indigène, on peut donc espérer des grands bienfaits dans l'utilisation de doctoresses aux Colonies.

La mortalité infantile est considérable chez nos peuplades des autres continents. On ignore totalement les premiers soins à donner aux nouveaux-nés ; on ne s'occupe guère de l'hygiène dans les habitations.

Prenons, par exemple, la statistique de 1912 du gouvernement général de l'Algérie, on trouve :

Musulmans : naissances	137.517
— décès	82.147

Or, si nous prenons en détail ce total, nous voyons :

Décès du premier âge, c'est-à-dire avant 1 an..............	13.001
Décès de 1 à 2 ans accomplis....	10.779
Décès de 3 à 4 ans accomplis....	5.089
Décès de 5 à 9 ans accomplis....	4.617
Total..............	33.486

La race musulmane perd donc chaque année 25 0/0 de ses enfants âgés de moins de dix ans et sur huit décès, il y a trois enfants en bas âge.

Cette situation doit nous inquiéter, surtout maintenant que l'on cherche à procurer aux indigènes certains avantages pour les récompenser des services qu'ils nous ont rendus, en venant avec nous défendre notre pays.

Ce sera en facilitant leur existence, par conséquent en réduisant la mortalité et en développant leur bien-être, qu'il paraît utile de commencer.

Il faut prévoir dans chaque colonie un service d'hygiène et d'assistance médicale dirigé par des docteurs et surtout des doctoresses européennes, dont le rôle serait d'enseigner la médecine à des sages-femmes indigènes, de visiter fréquemment les villages, les cases et les tentes et de lutter contre la mortalité de la population.

C'est, du reste, ce qui vient d'être ébauché en Afrique Occidentale Française où le Gouverneur général a, dans le décret du 18 février dernier, prévu la construction et l'organisation d'une Ecole de médecine pour indigènes.

Au point de vue éducation, ne croyez-vous pas que les jeunes filles françaises pourraient aller aux Colonies pour instruire les indigènes, petits garçons et petites filles, et leur apprendre non seulement à parler et à écrire le français, mais encore à tenir leurs maisons et à se tenir eux-mêmes, puisque on veut leur donner les mêmes droits qu'aux habitants de la Métropole — tels que leur admissibilité à tous les grades de l'armée.

Pourtant, il ne faut pas exagérer, attendu qu'il a été reconnu que seule la juxtaposition pouvait donner des résultats pour la colonisation et que l'assimilation de deux races totalement différentes ne produirait qu'un hybride sans qualités ! Mais nous ne discuterons pas l'opportunité de l'une ou de l'autre théorie ; nous nous contenterons de conclure à l'utilité de la Française aux Colonies pour soigner, instruire et élever les soixante millions d'indigènes qui ont actuellement les yeux tournés vers la Métropole et qui, souhaitant la Victoire de notre Pays, pensent aussi à l'après-guerre et au retour de tous les leurs.

C'est à vous, Mesdames et Mesdemoiselles, puisque vos pères, vos frères, vos époux et vos fils se battent aujourd'hui et donnent leur sang pour vous donner la vie ; oui ! c'est à vous à envisager la mission que vous allez avoir à remplir pour développer notre Plus Grande France.

Nous comptons beaucoup sur vous. De l'autre côté de la frontière, le Kaiser Guillaume et ses fidèles envient notre domaine colonial.

Ne l'oublions pas !

Pierre Jarry.

Aïn Sefra (Territoire du Sud Oranais).

(1) « La Française » du 20 avril 1918.

Exposition de Dessin industriel

A l'école d'enseignement technique féminin 20, rue Pergolèse, a eu lieu le 13 juin une exposition des dessins exécutés par les élèves de première et de deuxième année.

Cette école est en grand progrès. La seconde année, recrutée par la première année de 1916-17, comprend 12 élèves, la première année 60. Des employées des grandes maisons de métallurgie sont envoyées par leurs chefs suivre l'enseignement de l'école, et inversement des élèves de l'école peuvent se placer dans ces maisons, et y travailler le matin, les cours n'ayant lieu que l'après-midi.

Une classe préparatoire sera formée l'année prochaine. En première année, les élèves apprennent seulement l'algèbre, l'arithmétique, la géométrie. Au bout du quatrième mois elles commencent la mécanique théorique et la trigonométrie, puis la mécanique appliquée qui fait l'objet principal des études de deuxième année. Un examen a lieu chaque année, donnant droit à un diplôme.

LES LIVRES

ALLONS, ENFANTS DE LA PATRIE, par le Commandant Royer.

Ce manuel est destiné aux jeunes gens qui veulent passer le certificat de préparation au service militaire. Mais il s'en faut qu'il soit dénué d'intérêt pour les femmes.

Ce guide commence par la formation civique : le jeune sodat apprend l'utilité de la discipline, « devoir de simple honnêteté », parce que celui qui s'y dérobe lèse autrui ; de la belle humeur, preuve de vaillance d'âme ; de la camaraderie, du culte de l'honneur et de la Patrie :

« Lorsque vous étiez petits, votre mère ne vous a-t-elle pas enseigné *comment* vous deviez l'aimer ? Ne vous a-t-elle pas appris à lui envoyer des baisers et à lui faire de douces caresses ? Souffrez donc qu'on vous apprenne comment il faut aimer la France qui est bien votre seconde maman. »

Passant à des conseils d'ordre plus pratique, le commandant Royer parle de l'hygiène, des bienfaits encore trop méconnus dans certains milieux français de *l'air*, de *l'eau*, de la lumière ; et il insiste, toujours paternellement, c'est-à-dire sans emphase, mais avec fermeté, sur la gravité des fléaux qui minent la santé de notre race : tuberculose, alcoolisme, avarie.

Pour l'alcoolisme, le Commandant Royer se montre un peu sévère pour les abstinents ours, dont nous sommes, qui prescrivent *par goût autant* que par raison, et pour l'exemple, toute sorte d'alcool, même le vin. Pour être moins intransigeant, il ne s'en fera que mieux écouter quand il appelle les jeunes au courage de la sobriété.

Il est plus rigoureux en ce qui concerne les mœurs. « La chasteté n'a jamais nui, c'est un fait médical. Et comme fait moral, il semble fort injuste de prétendre voir votre épouse vous arriver parée de fleurs d'oranger, tandis qu'à vous le droit resterait ouvert d'avoir été jusqu'à votre mariage le pire des mauvais sujets. Il n'y a aucune honte, croyez-moi, à rester sage et à réserver pour la compagne de toute votre existence les épanchements que vous seriez tenté de distribuer à la première drôlesse rencontrée au coin d'une rue. »

Et il conclut ce chapitre en remarquant que les occasions de pécher « ne guettent que les faibles de caractère, les paresseux et les ivrognes, c'est-à-dire tout ce que ne saurait plus être dans les circonstances présentes un jeune Français digne de son pays. »

Alice Berthet.

LIVRES NOUVEAUX

France-Humanité. Lettres à une Normalienne, par Ernest Lavisse (brochure).

L'Alsace-Lorraine, son histoire et ses habitants (Brochure éditée par le Comité d'assistance en Alsace-Lorraine, 23, rue d'Artois).

Les cloches de Flandre, poèmes, par Marcel Wyseur (Perrin), prix 3 fr. 50.

Lettres de guerre, de Robert Dubarle, préface de Louis Barthou (Perrin), prix 3 fr. 50.

Bulletin des Sociétés Féministes

Union Française pour le Suffrage des Femmes

Le Temps, le New-York Herald et l'Excelsior ayant publié les notes suivantes, nous estimons qu'il est temps de rendre publique l'adresse dont le Comité Central de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes a pris l'initiative et qu'elle a envoyée, le 1er février 1918 à Mrs Chapman Catt, Présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, en la priant de la présenter à M. Wilson, Président des Etats-Unis, au nom des Pays Alliés, signataires de l'Adresse.

Nous n'avons pas encore reçu de réponse directe du Président ou de Mrs Chapman Catt, mais les notes câblées aux journaux nous donnent la joie de savoir que le Président a reçu l'Adresse et qu'il a obtempéré à notre désir.

NOTE du « TEMPS » du 15 juin 1918

L'Amérique et la guerre

Aux Etats-Unis — Le Suffrage des Femmes

Le Président Wilson a exprimé le vif espoir que le Sénat des Etats-Unis accepterait, au cours de la session actuelle, l'amendement établissant le suffrage des femmes.

Cette attitude du président a été connue par la réponse qu'il a adressée au mémoire de l'Association française du suffrage féminin.

NOTE de l' « EXCELSIOR » du 15 juin 1918

M. Wilson est partisan du vote des Femmes

Washington, 13 juin. — Le président Wilson s'est déclaré partisan du droit de vote pour les femmes. Il a exprimé le souhait de voir le Sénat adopter, sans retard, un amendement accepté par la Chambre des représentants et tendant à l'établissement du suffrage féminin. Dans une lettre adressée à l'un des leaders du parti féministe, le président dit :

« Une complète reconstruction du monde sur des bases démocratiques ne pourra se faire tant que les femmes ne seront pas admises à prendre part au scrutin. »

D'autre part, parlant en public du rôle joué par les femmes pendant la guerre, le président s'est ainsi exprimé :

« Sans les femmes et sans les sacrifices qu'elles consentent, nous ne pourrions poursuivre la lutte. Il est grand temps que nous reconnaissions la dette que nous avons contractée envers elles, et que nous nous acquittions. »

1er février 1918.

A Monsieur le Président Wilson.

Monsieur le Président,

Dans le message historique qui annonçait au monde l'entrée en lutte de la force et de la pensée américaines, vous avez précisé en formules inoubliables ce que votre grande République attendait de la victoire : le Droit pour les peuples de disposer d'eux-mêmes, et le règne d'une paix durable pour les générations à venir.

Des Suffragistes Françaises et celles des Pays Alliés ont entendu vos belles et fortes paroles et elles s'unissent pour vous prier de vouloir bien accueillir le vœu suivant :

Considérant que de cette guerre sortira un nouveau droit international, fondé sur le droit des peuples de disposer librement d'eux-mêmes,

Que nul ne peut se croire autorisé à parler au nom des peuples tant que les femmes seront exclues de la vie politique des nations,

Considérant d'autre part que les femmes ont durant le conflit actuel montré quelle pouvait être la valeur de leur action sociale,

Que la participation des épouses et des mères au suffrage serait une des meilleures garanties de la paix à venir (le besoin que les pays belligérants ont eu de leur aide dans le présent conflit, les souffrances tant morales que physiques, que ce conflit leur a coûté ont donné la preuve définitive qu'on ne saurait plus, sans iniquité et sans imprudence, leur refuser d'avoir par leur vote, une influence dans les pouvoirs qui décident de la paix et de la guerre),

Les femmes des Pays alliés émettent le vœu :

Que le Président Wilson veuille bien, dans un de ses prochains messages, proclamer le principe du suffrage des femmes comme un des fondements du Droit futur.

Nous avons lu avec émotion dans le « Woman Citizen », Monsieur le Président, les paroles d'un sens si profond que vous avez adressées en réponse à la délégation des femmes de New-York. Si nous les citons ici, c'est que ce sont des paroles analogues que nous voudrions vous demander d'adresser à l'humanité toute entière, dans une de vos déclarations qui ont une répercussion mondiale :

« Le monde entier assiste en ce moment à la lutte entre deux idéals de gouvernement. C'est une lutte qui va plus profond et qui touche plus aux fondements de la vie organisée qu'aucune autre lutte précédente du monde entier.

Aucun règlement des questions superficielles ne nous sortira d'une situation qui exige que les questions profondes et fondamentales soient résolues et bien solutionnées.

J'exprime mon opinion que le suffrage des femmes est une des questions fondamentales qui exigent une solution.

Agréez, Monsieur le Président, l'expression de notre immense reconnaissance pour notre sœur l'Amérique, et notre admiration profonde pour la hauteur morale des déclarations que vous faites en son nom. »

Pour le Comité de l'**Union Française pour le Suffrage des Femmes,** et au nom des autres Comités nationaux dont ci-joint la liste :

La Présidente: Marguerite de Witt-Schlumberger (Vice-Présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes) ;
La Vice-Présidente : Jane Misme ;
La Vice-Présidente : Marie-Louise Le Verrier ;
La Secrétaire Générale: Cécile-L. Brunschwig ;
La Trésorière : Marguerite Désavis ;
La Secrétaire : Marguerite Pichon-Landry ;
La Secrétaire : Suzanne Grinberg.

Liste des Pays alliés dont nous avons consulté les Comités nationaux et qui ont envoyé leur adhésion :

Grande-Bretagne, France, Italie (Comité de Milan), Belgique, Portugal, Etats-Unis, Russie, Afrique du Sud.

La difficulté des communications due à la guerre, fait que certains pays Alliés n'ont pu nous envoyer de réponse, mais nous ne doutons pas de leur adhésion.

CHRONIQUE DES ŒUVRES ET INSTITUTIONS

ŒUVRE LIBERATRICE : SOCIETE DE RELEVEMENT ET RECLASSEMENT POUR JEUNES FILLES

L'assemblée générale de l'Œuvre libératrice, eut lieu le vendredi 14 juin, à l'asile de la rue Boileau 94, sous la présidence de M. le Dr Lenglet, maire de Reims, et honorée en outre par la présence d'une autre éminente célébrité médicale et d'un ministre de Belgique. Ce fut une émouvante séance.

Mme Avril de Sainte-Croix, la fondatrice et présidente de l'Œuvre, à laquelle elle apporte depuis bien des années déjà un zèle, une charité et un foi d'apôtre, et ses aides dévouées, Mmes Eug. Simon, Diéterlen, Bridelance, Guy-Hentsch, lurent leurs rapports sur le fonctionnement de l'œuvre au cours de cette année. La guerre, en multipliant les malheurs a mitiplié aussi les occasions de secourir la souffrance. Ce ne sont pas seulement des femmes tombées dans le vice qu'il a fallu sauver, mais des mères de famille honorées et vertueuses, victimes d'une guerre atroce où rien n'est respecté, ni l'innocence des enfants, ni la pureté des femmes.

Un atelier a été fondé pour occuper les pupilles de l'œuvre et les régénérer par le travail et le gain honnête. Bien des femmes ont été poussées à la prostitution, qui n'y seraient jamais tombées si elles avaient été assurées de gagner suffisamment par leur travail pour leur vie et celle de leurs enfants.

Mme Bridelance dit que les jeunes filles sont un peu longues à entraîner au travail les premières semaines qui suivent leur arrivée, mais elles y prennent goût peu à peu et finissent par s'y mettre de plus en plus joyeusement. Elles ont besoin d'être encouragées et d'apprendre un métier. L'ignorance est la grande pourvoyeuse du vice. Les femmes qui n'ont pas appris de métier cherchent d'abord à gagner leur vie çà et là, par des travaux de fortune qu'elles font mal, pour lesquels elles sont mal payées et qui les dégoûtent du travail ; elles deviennent alors la proie facile des tentations.

Mme Siegfried lit le rapport financier de M. de Morsier. Ce rapport établit que les dépenses ont dépassé de 6.000 fr. celles de 1916 ; cela vient d'une augmentation d'activité de la société, un millier de jeunes filles de plus ayant été secourues. Les dons ont, d'ailleurs, augmenté aussi en proportion.

Mme Avril a proposé de placer une partie de l'argent reçu en bons de la Défense Nationale. Cette proposition est acceptée par l'assemblée.

M. le Dr Nast, chargé du rapport médical, rappelle qu'il y a 4 ans, il parla déjà sous la même présidence du Dr Lenglet, à Reims. Il s'agissait alors d'une conférence de M. Nast sur la morale, par laquelle il combattait le préjugé: il faut que jeunesse se passe. Cette coïncidence montre qu'il n'y a pas antinomie entre le point de vue moral et le point de vue médical. Le Dr Nast insiste surtout sur l'importance de la bonté dans le traitement des maladies vénériennes. Il faut que les malades conservent du médecin et des infirmières un souvenir assez doux pour continuer à venir se faire visiter et consentir à rester en surveillance. Si l'on décourage ces malades par des paroles dures et hautaines, par un « sectarisme » intransigeant, elles ne reviennent pas et deviennent un danger grave pour l'hygiène publique.

L'éminent membre du Gouvernement belge parle de la fondation d'une section belge, encore peu développée, mais qui prendra sans doute une grande importance après la guerre.

Enfin, le Dr Lenglet rappelle sa collaboration d'autrefois avec Mme Avril de Ste-Croix à l'essai de réformes sociales. Il approuve qu'elle ait fait appel tour à tour, pour présider ces assemblées générales, à des magistrats, des littérateurs, des médecins, les forçant ainsi à reviser leurs jugements d'hier en prenant part à l'œuvre de demain.

L'œuvre de demain, c'est d'abord la victoire. Comment ne pas être ému d'admiration, et ne pas ressentir quelque honte si jamais on s'est laissé aller au doute et à la crainte, en entendant ce noble vieillard, qui a tant souffert, qui a vu de si près les plus horribles faits de la guerre, affirmer sereinement, sans emphase, mais avec une conviction profonde et communicative, sa foi dans la Victoire. ?

L'œuvre à accomplir ensuite, continue M. Lenglet, c'est l'éducation morale, bien plutôt celle de l'homme que celle de la femme. Longtemps, tous les efforts ont été paralysés par la peur des idées et même la peur des mots. On n'osait pas parler du vice et il n'était pas bienséant de s'occuper de ces questions. Le vénéré président fait alors l'éloge mérité et applaudi de Mme Avril de Ste-Croix, de son courage, de son dévouement inlassable et de ses zélées collaboratrices.

ASSOCIATION POUR L'ENROLEMENT VOLONTAIRE DES FRANÇAISES AU SERVICE DE LA PATRIE

Par suite des circonstances actuelles les hôpitaux, le Service des Evacués, les Œuvres de toute nature ont un besoin pressant de personnel bénévole.

Aussi l'Association fait un appel chaleureux à toutes les personnes qui peuvent disposer de leur temps, en leur demandant de bien vouloir concourir à la Défense Nationale.

Prière de s'inscrire, 45, rue d'Ulm à l'Enrôlement Volontaire des Françaises au Service de la Patrie, de 10 heures à midi, de 2 heures à 4 heures et par correspondance.

COURRIER DES LECTEURS

M. Lt J., Aïn-Sefra. — Nous vous adressons les 2 exemplaires demandés. La prime est accordée à tout abonné nous faisant inscrire soit un deuxième abonnement à son nom, soit un abonnement pour un nouvel abonné. Nous insérerons votre article et vous en remercions. Prière à l'avenir de vouloir bien écrire les articles seulement au recto de la feuille ; laisser le verso en blanc.

Mme Domergue. — Nous vous inscrivons comme abonnée pour l'année 1918-1919 et attendrons le montant de l'abonnement. Nous vous enverrons la prime dès que vous nous adresserez une nouvelle abonnée. Veuillez bien relire la note que nous insérons de temps en temps à ce sujet. Nous vous remercions pour vos renseignements.

Mlle Lauth. — Nous avons bien reçu l'abonnement de Mme S. et vous remercions sincèrement de votre bonne propagande. Nous abonnons Mme L. à partir du 1er juin et lui envoyons les numéros de mai. Remerciements.

Mme B. E. — Nous avons bien reçu votre aimable lettre et le mandat qu'elle contenait. Tous nos remerciements.

Mme Ste M., Tarbes. — Nous prenons des informations au sujet des écoles dont vous nous parlez. Dès que nous les aurons reçues, nous vous en ferons part directement.

Primes à nos Abon[nés]

PREJUGE & PROBLEME DES SE[XES]

Le beau livre de Jean Finot : est offert en

Prime gratuite

à tout abonné qui nous procure [un se]cond abonnement.

La Presse entière en France et à l'[étran]ger a rendu un magnifique hommage [à cet] ouvrage qui a été traduit en anglais, allemand, en espanol, etc.

« Véritable encyclopédie de la [...] brillante prophétie de ses destinées [...] chaines », selon M. Seillière, l'éminent [cri]tique des « Débats ». Il est d'après M. [...] Adam « savant à l'infini, plaisant [...] une conversation autour du thé », et [...] M. Emile Faguet « au premier rang [...] ceux que pour être renseigné et [...] fut avoir lu. »

C'est une véritable bonne fortune [pour] « La Française », de pouvoir l'offrir [dans] telles conditions.

Préjugé et Problème des Sexes, se [vend] 5 francs en librairie.

Nous l'expédions gratuitement à [tout] abonné, qui nous adresse en plus de [son] propre abonnement le montant d'un a[bon]nement nouveau, plus 0,50 pour le [port] du volume. On peut venir le demander à nos bureaux les lundi, mercredi, ven[dredi] de 1 à 5 heures.

A LOUER dans village à 5 kil. gare [...] tes (Seine-et-Oise), maison meublée, [...] pièces, dépendances, eau : 200 fr. [par] mois.

8 kil. BLOIS, forêt, rivière, mais. [...] g. cuisine, s. à m., 4 ch., g. jard. [...] 700 francs.
Miliau, Chambon (Loir-et-Cher). N° 1025.

Défauts de prononciation (zézaiement etc.), rapidement corrigées par Mme G[...]lis, professeur spécialiste, officier d'A[ca]démie, auteur d'ouvrages adoptés par [la] Ville de Paris, 28, rue Vauquelin. Paris.

MAISONS RECOMMANDÉE[S]

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine, économise temps, peine et argent, seul employé par toute ménagère [soi]cieuse de son bien-être. Fournit un [dé]licieux **Potage-Consommé Riche**, Sauce [ex]cellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la [va]leur nutritive d'un morceau de viande [de] premier choix. Reconstituant très é[ner]gique.

Le **BOVRIL** est de la viande et rien [que] de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimen[ta]tion, ou aux magasins de gros, 102, r[ue] Réaumur, Paris (2e).

BIERES
BIERE FANTA non alcoolis[ée]
BIERE spéciale pour nourrices
BIERE de TABLE
rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 13-[...]

La gérante : Jane MISME.
Imp. des Arts (P. Vayssé, dir.), 11, r. Mo[...]

ÉCOLE ROY
rue Lagrange
PARIS (Ve)
COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir. — Envoi du Programme FRANCO
Inscriptions reçues à toute époque de l'année
STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ, COMMERCE, LANGUES
Préparation spéciale au Commerce aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie. Cours GRATUITS et cours rétribés. — Cours par Correspondance.
PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES

DOUZIEME ANNEE — N° 463

ABONNEMENTS
[FR]ANCE. . . . Un an. 6 fr.
[ET]RANGER . . . — 8 fr.

LE NUMERO:
[FR]ANCE. . . . . . 10 centimes
[ET]RANGER . . . . 15 —
[D]ans Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
[A]gence MURATET & Cie
8, rue d'Hauteville
TÉL. : NORD 71-11

Pour la Fête de l'[Indépendance américaine]

Une déclaration [...]

Au moment où en France, en An[gleterre] et chez tous les Alliés, on se [prépa]re à fêter l'anniversaire de la d[éclara]tion d'indépendance des Etats-[Unis, u]ne voix puissante proclame, en r[éponse] à un appel des Françaises, que l'[...]rs ne sera point vraiment affr[anchi ta]nt que les femmes y resteront de[...]ordonnées.

Le Président Wilson répare [po]ur sa part, l'erreur des fondateur[s de la] liberté américaine. Ceux-ci, [lorsqu']ils élaborèrent leur constitution, [fu]rent sourds au vœu des femmes [a]près avoir été leurs ardentes et e[fficaces] collaboratrices dans la Révol[ution, r]éclamaient que le droit des cito[yenne]s fut inscrit dans le code à cô[té de ce]lui des citoyens. Cependant, c'est [aux E]tats-Unis que ce vœu fut, plus tar[d, pou]r premier lieu, réalisé dans le monde [par un] petit Etat qui se fondait. Depuis [...] le Wyoming fit des citoyennes, [...] la moitié des Etats-Unis, toute l'[Austr]alie et, en Europe, l'Angleterre, [la F]inlande, la Norvège et le Dane[mark l']ont imité. Et le Président Wilson [travai]lle ouvertement pour que la réf[orme de]vienne sous peu générale en [son pa]ys.

Nos lectrices auront vu dans [le d]ernier numéro que l'*Union Fran[çaise p]our le Suffrage des Femmes*, à la[quelle] s'étaient jointes plusieurs Union[s natio]nales de Suffragistes des pays a[lliés, a]vait adressé au président de la R[épub]lique amie le souhait qu'il fît entr[er le p]rincipe du vote des femmes da[ns le p]rogramme de Rénovation dont i[l est] maintenant le grand apôtre éc[outé. La] poste, plus tardive que l'inform[ation t]élégraphique de la presse quotidi[enne, ne] nous avait pas apporté la ré[ponse q]ue tous les journaux en parlaient. [C]ette réponse est arrivée le 24 j[uin à n]otre présidente de l'U. F. S. F. M[me de W]itt-Schlumberger. Elle nous est [venu]e par l'intermédiaire de Mrs C[hapm]an-Catt, présidente de l'Alliance [Inter]nationale pour le Suffrage des [femm]es par qui, en bonne discipline, l'[U. F. S.] F. avait fait transmettre son vo[eu au P]résident Wilson. Voici cette répo[nse] :

La Maison Blanche,
[Wa]shington, 7 juin 1918.

A Mrs Chapman Catt, [Prési]dente de l'Alliance In[ter]nationale pour le Su[ffrage] des femmes.

Ma chère Mrs Catt,

Je désire vous remercier de m'[avoir tr]ansmis le très intéressant messa[ge de l']Union Française pour le Suffrag[e des F]emmes qui m'a été envoyé à la da[te du 1er] février. Puisque vous avez été [assez a]imable pour me transmettre cet [intére]ssant et impressionnant Appel, [soy]ez bonne pour faire parvenir [ma ré]ponse à tous les signataires du [docume]nt. La voici !

« J'ai lu votre message avec le [plus pro]fond intérêt, et je saisis avec p[laisir c]ette occasion pour faire, sans a[ucune r]estriction, la déclaration suivant[e : La re]construction démocratique, sinc[ère et en]tière, du monde, pour laquelle [nous lutt]ons et que nous sommes déci[dés à fa]ire aboutir à tout prix, ne ser[a pas at]teinte complètement et de ma[nière a]déquate, jusqu'à ce que les fe[mmes a]ient obtenu le suffrage. Ce n'est, [à mon a]vis, que par cette réforme que le[s natio]ns du monde pourront régiser [pour le]s générations futures, la force [de] l'opinion ou la puissance d'actio[n des f]orces humaines.

Les services rendus par les fe[mmes pe]ndant cette crise suprême de l'[histoire] du monde, ont été de l'importa[nce et d]e la distinction les plus signalé[es. La g]uerre n'aurait pu être faite san[s leur a]ide, et on n'aurait pas pu en sup[porter le]s sacrifices. Il est grand temps q[ue une pa]rtie de notre dette envers elle[s soit r]econnue et payée. Et la seule [recon]naissance qu'elles demandent, es[t leur a]dmission au suffrage. Pouvons[-nous, av]ec justice, le leur refuser ? »

Woodrow Wi[lson].

Nous répétons ici les remercie[ments q]ui sont envoyés par l'U. F. S. F[. au Président] Wilson et auxquels s'associera t[out le f]éminisme Allié.

Dans notre France surtout, o[ù des] hommes éminents ont, dès la p[remiè]re heure du Droit de l'Homme, so[utenu le] Droit de la Femme, où dep[uis la g]uerre tant de citoyens, tant de [re]présentants au Parlement et au [gou]vernement ont enfin compris l'[impor]tance du vote des femmes pour [...] peuples, trop d'arriérés dem[eurent] pour la méconnaître. Notre b[on] confrère, M. Ernest-Charles relev[ait ré]cemment dans l'*Œuvre* un fait qu['il dénon]ce hardiment comme un s[igne de b]arbarie.

Les chefs d'une grande indus[trie de] guerre par une initiative éminen[te et lou]able attribuent à leurs ouvriè[res des] « primes de naissance » lorsq[u'elles d]eviennent mères. Mais ces pri[mes sont de] deux cents francs pour un garçon [et desc]endent à 100 fr. pour une fille. [M. Er]nest-Charles se récrie :

« N'est-ce pas la barbarie [...] barbarie, que de regarder la [...]

MÈRES VIRILES

C'est à vous que je pense, ce soir de Noël 1917, innombrables mères de France, mères d'un fils dont le père ne reviendra jamais plus.

J'imagine l'une de vous, assise au foyer vide. La grande place du père, vous la savez éternellement vide. Mais l'enfant de seize ans, ce soir, ce soir à tout le moins de souvenir familial, pourquoi n'est-il pas là ? Une raison, soit : l'ami de passage qu'il fallait voir, pendant l'arrêt d'un train. — Soit. — Raison, ou bien excuse ? Un affreux soupçon vous torture : celui d'un plaisir caché : point très vil, peut-être par lui-même : abominable déjà, deux fois abominable, parce que c'est un plaisir, en cette heure-ci, et qui se cache. Et tordant, devant la flamme qui ne brûle que pour vous, vos mains amaigries, vous murmurez : « Il ne me ment pas, mon petit garçon. Ce n'est pas possible ! S'il me mentait, pourtant ? S'il m'échappait... Comment savoir ? Son père saurait. Moi je ne sais pas. Je suis toute seule, moi. »

Mère sans époux, mère déchirée, mère vénérable, non vous n'êtes pas seule. Parmi toutes les douleurs qui ensanglantent la France, la vôtre d'abord exige nos piétés et nos soins, parce que c'est une douleur qui contient l'avenir. L'avenir est dans vos mains, vos belles mains caressées naguère et pleines de grâce ; douloureuses, aujourd'hui de n'être que des mains de femme. C'est si grand, un homme à former, et si frêle des mains de femme !

Ah ! quelle situation plus émouvante, plus romanesque que celle-ci ? Mais il ne s'agit pas de roman... Je vous parlerai simplement, sans artifice et sans fiction.

Je vous dirai ce que je sais parce que je suis un homme : ce que seul un homme peut savoir. Ce que je sais : Peu de chose. Si je regarde un enfant de seize ans, que je le trouve différent des enfants que nous fûmes ! Différent, certes : point, cependant, en ce qui concerne l'essentiel. De petits hommes, déjà revêtus de la même grandeur et des mêmes faiblesses. Celles que vous ne connaissez pas, que vous ne pouvez pas connaître, je veux essayer de vous les dire.

Ecoutant cette voix d'homme, une question liminaire peut être formulée : la solitude douloureuse, ne convient-il point de la faire cesser, dans l'intérêt même de l'enfant ?

C'est la seule question à laquelle je ne veuille pas répondre : qui la pose en sait la réponse. Je ne blâme pas. C'est le droit d'une femme de se remarier, si elle-même, l'époux nouveau et l'enfant sont tels qu'aucun d'eux ne souffrira de cette seconde union.

Mais ce n'est point pour elle que j'écris. J'écris pour la femme qui, restée seule au foyer, prend sur elle la charge de l'amour paternel devenu muet. J'écris pour la mère virile.

I

DANGERS

Ils sont multiples. Le premier s'appelle votre Ignorance.

Ignorance. — Vous la connaissiez bien. Elle vous fait souffrir tous les jours. Quand vous allaitiez votre enfant, c'est déjà un mystère que vous portiez entre vos bras. Vous ne l'auriez pas, si cela n'était, laissé pleurer. Mais vous ignoriez le nom de son mal.

Et puis, chaque jour, vous l'avez vu détaché de vous. Les saviez-vous, quand il avait quatre ans, les causes de ses larmes et de se merveilleuses joies ? Votre amour, en tremblant, parvenait avec peine à percer cette brume.

Voici maintenant que votre fils a seize ans. Il y a des réticences où il s'enferme, des élans qui le soulèvent, sans que l'ardeur dont ils sortent ose se dévoiler. Il suit avec nonchalance vos paroles, et vous trompe d'une caresse rapide. Les motifs d'action que vous lui proposez avec une patience inlassable et une instinctive rouerie, vous savez bien qu'il s'y dérobe.

Vous le savez bien. Avouez. Vous ignorez sa vie, la vie profonde et mystérieuse de sa jeune âme.

— Comment, dites-vous, l'aimant autant que je l'aime, l'ignorerais-je ?

— Vous dites bien, et l'amour seul vous rapprochera.

— Lui aussi m'aime, reprenez-vous. Pourquoi s'éloignerait-il de moi ?

— Il ne se dit pas : « Je m'éloigne de ma mère. » Il vous aime. Seulement, son âme, qui vous inquiète, est déjà une petite âme d'homme.

— Mais pourquoi mystérieuse, pourquoi différente de la mienne, puisqu'il est mon enfant ?

— Parce que cela est : parce que la tendresse de son cœur n'est pas celle d'un cœur de femme. Parce que le sang d'un homme commence de bouillonner en lui ; parce que les pensées d'un homme se forment derrière son front blanc.

Vous ne pouvez pas savoir : vous ignorez son âme tentée.

Vous ignorez aussi ce qui le tente...

— Je tâcherai d'apprendre ; je tâcherai de deviner.

— Vous ne pourrez pas.

— Ah ! si son père...

— Oui, si son père... Sachez seulement, mais sachez bien que vous ne savez pas.

Faiblesse. — Le danger de la faiblesse est grave, parce que la faiblesse peut être une forme de la douceur, et que vous êtes douée.

Dans le couple heureux, la faiblesse de la femme est facilement pardonnée : l'énergie masculine assez tôt se dressera contre elle ; elle peut même conserver de la grâce, atténuer une excessive rudesse virile.

Vous n'avez pas le droit d'être faible, vous qui vous êtes chargée de la force de l'homme. Ce serait le trahir, lui, l'homme disparu, pour votre profit à vous. Ce serait le faire mourir un peu plus. Ce serait dire à l'enfant : « Ne crains rien, mon chéri. Il n'est plus là. Nous sommes seuls. Je suis ta complice. Je suis maîtresse. Nous n'avons rien à redouter. »

Ces paroles affreuses, vous ne les direz ni ne les penserez ; mais tout acte de faiblesse, inévitablement, les réaliserait.

Je vous entends conclure, lisant ces lignes :

— Cela est juste : juste envers celles qui sont faibles. Mais moi, je ne le suis pas.

Il est possible. D'ailleurs, vous le croyez sincèrement. Mais prenez garde.

Et vous objecterez de même, mise en face de chacun de vos autres dangers : « Ceci n'est pas pour moi. »

Détrompez-vous : tout est pour vous. Tous les dangers dont je vous parlerai vous menacent. Vous avez besoin de toutes vos forces.

C'est la pire faiblesse de ne pas croire à sa faiblesse.

— Alors, dites-vous, je n'ai plus le droit d'être bonne ?

— Je parlerai tout à l'heure non de votre bonté : — la bonté implique je ne sais quelle idée d'effort qui n'est pas d'une mère : la mère aime son fils simplement — je parlerai donc de votre amour. Mais cet amour, jamais, ne peut exclure la fermeté.

Ne donner que des ordres essentiels. Quand, un ordre, vous l'avez reconnu essentiel, n'admettre jamais qu'il ne soit point exécuté.

— Mon fils ne m'aimera plus.

— Il vous aimera davantage. L'homme aime la justice ; et vos ordres seront toujours justes.

La force de l'enfant. — Elle est infinie. Comment ne le serait-elle pas ?

L'enfant est toujours fort. Lui qu'on aime, lui pour qui on a tremblé, lui qui fera tant souffrir, ses yeux levés sur la mère ont un unique pouvoir. Il est chétif et sans force apparente : c'est assez pour qu'on lui cède tout.

Mais celui-ci ! de quelle autre force ne se couvre-t-il point ! J'ai dit que, devant lui, toute faiblesse était condamnable parce qu'il est sans père. C'est encore parce qu'il est sans père que sa force est exceptionnelle. L'amour que vous donniez au père, il le porte sur lui comme une armure. Il est un orphelin. Il est ce qui vous reste de votre joie. Il est celui que chacun plaint autour de vous, celui à travers qui vous poursuivez, de votre amour, le disparu. Il est le réceptacle dernier de votre amour.

Force terrible, et que vous connaissez, et à laquelle vous cédez doucement.

Et d'autres forces s'y joindront, que vous ne connaissez pas.

J'ai parlé d'un mystère qui naîtrait au fond de sa jeune âme et vous la ferait impénétrable.

Prenez garde : c'est la force même de l'amour.

Peut-être sera-t-elle cette même flamme haute et sombre qui vous a brûlée et qui vous brûle encore. Peut-être ne sera-t-elle que cette ardeur confuse qui se lève mystérieusement au fond des cœurs d'homme, vers leur seizième année.

— Peu de chose, dites-vous.

— Peu de chose ! Tout le printemps s'agite dans ce corps frêle. Tout le printemps, toute sa fièvre. Une plante éclatant de sève, et qui ne vit que pour fleurir.

— Non. Certains enfants, oui. Le [mien] non : le mien est trop délicat, trop p[ur] le mien n'est pas comme les autres.

— Encore ! Tous, — et je l'ai dit, — [ne] brûlent pas du même feu. Mais tous, [à] ce même âge, brûlent d'un certain feu.

— Je le saurai.

— Vous ne le saurez pas. Voilà ce qu['il] faut croire : une flamme brûle dans [votre] enfant ; forte ou légère, claire ou trouble, unique ou multiple, elle est en lui, de[venue] sa raison de vivre, sa vie. Tout l'alime[nte :] des lueurs, que ne discernent pas vos y[eux] de femme droite, des parfums, qui n'é[mou]vent pas vos narines de femme chaste, [des] voix, que n'entendent pas vos oreilles [de] femme fidèle dans sa maison : tout [cela] près de vous, de jeunes yeux ardents, [de] jeunes narines palpitantes, de jeunes or[eil]les avides le boivent, le respirent, l'épi[ent.] Et il en naît une telle fièvre que votre [en]fant, votre enfant tendre, ne connaît [plus] plus au monde que ce mal délicieux, ne [vi]vra plus que pour lui.

Et moi, répétez-vous — car c'est vo[tre] grande crainte — moi, il ne m'aime plus.

— Il vous aime tendrement ; il aime [son] ennemie : car vous êtes son ennemie, pa[rce] qu'il vous voit dressée entre lui et son [dé]sir.

Rien ne lui coûtera pour le satisfaire. Il vous aime ; mais vous ne saurez rien [de] lui.

— Mon fils est droit.

— Son désir est fort. L'amour lui se[m]ble le seul bien, peut-être la seule noblesse.

Croyez-moi : votre enfant, puissant p[ar]ce qu'il est votre enfant, parce qu'il [n'a] point de père, votre enfant porte en lui contre vous cette force indicible : la fo[rce] du jeune amour.

(A suivre.)